

NORME  
INTERNATIONALE

ISO  
4254-1

Deuxième édition  
1989-12-01

AMENDEMENT 1  
1998-08-15

---

---

**Tracteurs et matériels agricoles et  
forestiers — Dispositifs techniques  
permettant d'assurer la sécurité —**

**Partie 1:  
Généralités**

iTeh STANDARD PREVIEW  
AMENDEMENT 1  
(standards.iteh.ai)

*Tractors and machinery for agriculture and forestry — Technical means for  
ensuring safety —*  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/98cf8bae-6641-4f3d-b06d-0899422411289/AmD-1-1998>  
*Part 1: General*

AMENDMENT 1



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'Amendement 1 à l'ISO 4254:1989 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 3, *Sécurité et confort de l'opérateur*.

[ISO 4254-1:1989/Amd 1:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/98cfbae-6641-4f3d-b06d-0892ccf03061/iso-4254-1-1989-amd-1-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/98cfbae-6641-4f3d-b06d-0892ccf03061/iso-4254-1-1989-amd-1-1998>

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

# Tracteurs et matériels agricoles et forestiers — Dispositifs techniques permettant d'assurer la sécurité —

## Partie 1: Généralités

### AMENDEMENT 1

Page 10

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 4254-1:1989/Amd 1:1998  
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/98cfèbae-6641-4f3d-b06d-0892ccf03061/iso-4254-1-1989-amd-1-1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/98cfèbae-6641-4f3d-b06d-0892ccf03061/iso-4254-1-1989-amd-1-1998)

#### Paragraphe 12.3.1

Remplacer le texte existant par le suivant:

«Un carter fournissant une protection contre les contacts avec l'arbre à cardans de p d f, et protégeant l'arbre sur

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 4254-1:1989/Amd 1:1998  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/98cf8bae-6641-4f3d-b06d-0892ccf03061/iso-4254-1-1989-amd-1-1998>

---

---

**ICS 65.060.01**

**Descripteurs:** machine agricole, matériel forestier, tracteur agricole, dispositif de sécurité, spécification, règle de sécurité.

Prix basé sur 1 page

---

---